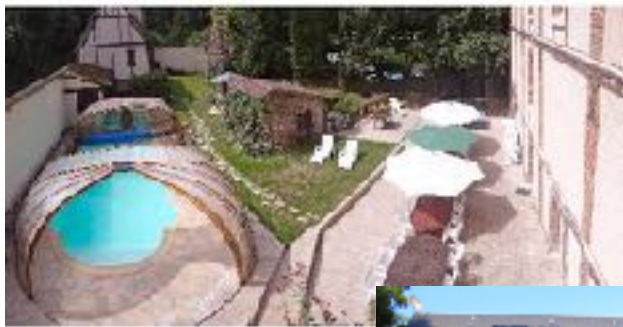


PROJET ADRESSÉ AUX FAMILLES

VACANCES DU 6 AU 18 FEVRIER 2017

DIEZ CAMP



Présentation du séjour

c'est un séjour sur le thème du hip hop qui se déroulera sur une semaine 6 nuits / 7 jours durant la période du 6 au 12 février et du 12 au 18 février 2017 et qui est ouvert au ados du 13 à 17 ans

#-Le projet éducatif de L'academie pour tous

L'Académie pour Tous créée en 2016, est une association ouverte à tous, qui découle de l'activité du Silence des Justes qui fête sa vingtième année d'exercice. Elle compte participer activement à la vie de Paris et du 19eme arrondissement en proposant des activités d'éveil, culturelles et éducatives. L'Académie pour Tous se projette sur tout type de public : enfance, jeunesse, adultes, personnes valides ou porteuses de handicap. L'Académie pour Tous a pour objectif d'accueillir, d'animer et de coéduquer dans le respect des valeurs ci-après :

- Favoriser l'accompagnement vers l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans des séjours composés de mineurs valides.
- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances.
- L'ouverture vers autrui, le respect mutuel, un esprit de tolérance, de solidarité, d'entraide et de partage doivent forger leur capacité à grandir au sein d'un groupe et leur permettre de vivre leur relation avec l'autre conformément aux règles de vie en collectivité.

L'accueil à l'Académie pour Tous

L'ouverture à tous, la recherche et la reconnaissance du meilleur en chacun de nous marque l'identité profonde de l'Académie, illustré par son slogan : « une autre vision de l'excellence ». L'équipe d'animateurs et d'éducateurs de l'Académie pour Tous intervient dans une quête d'intégration sociale, de diversité et de mixité. La connaissance de l'autre, de son histoire, permet aux animateurs et aux éducateurs de créer une relation de confiance. L'accueil des différents publics est renforcé par un choix d'activités réalisées en fonction des besoins et des attentes.

L'animation à l'Académie pour Tous

L'équipe d'animation s'applique à faire de la structure un lieu de vie, de partage et de fêtes le tout dans la bienveillance et dans le respect de la liberté de conscience de chaque personne accueillie.

L'épanouissement culturel, artistique, physique, moral est au cœur de l'action éducative.

L'Académie pour Tous a la volonté de :

- Favoriser l'entraide et l'esprit de service en coéducation des individus prenant conscience de ce que chacun peut apporter à autrui.
- Proposer un large choix d'activités, de services et d'événements qu'ils soient artistiques, culturels ou éducatifs, répondant aux attentes et aux besoins de chacun,
- Découvrir d'autres lieux et cultures afin de susciter l'envie et la curiosité,
- Mettre nos adhérents au centre des initiatives proposées en allant au-delà de l'aspect technique des activités proposées.
- Encourager l'autonomie, la prise de responsabilité et la prise d'initiative.
- Stimuler la créativité, le développement des sens et le potentiel latent de chacun.

#-NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Afin de répondre au Projet Educatif de l'APT , il convient de définir des principes et adopter une démarche pédagogique communs à l'ensemble des acteurs pédagogique

Le respect de ces principes définit la démarche pédagogique, qui agit comme un fil conducteur et une base de travail sur lesquels les acteurs pédagogique du séjour construisent leurs réflexions et leurs actions.

Notre démarche s'appuie sur :

- Le souci permanent de l'intérêt éducatif de nos actions
- Faire vivre la solidarité entre et avec les jeunes et les adultes
- Promouvoir le vivre-ensemble et les valeurs de respect, de tolérance et de partage
- Une adéquation entre le dit et le fait, le caractère d'exemplarité des adultes
- Accompagner les jeunes dans leurs apprentissages et leurs projets
- Le respect des besoins fondamentaux du jeune, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation, l'hygiène, la santé et le rythme de vie

#-Le lieu

#- Le Moulin des Cherotte

Le Moulin des Chérottes, 47 couchages
37 couchages au Moulin + 10 couchages Petite Maison
(Agrément DDJS 027198151)
1405 rue du Moulin - Les Chérottes -
27240 Damville

Le Moulin

Ce gîte est un ancien Moulin à eau construit sur l'Iton dont les rouages sont encore présents dans la salle à manger du bas. Construit sur quatre niveaux sa superficie est de 600 mètres carrés.

Au rez-de-chaussée:

- 1 cuisine équipée de 2 grands frigos, un plan de travail, une grande gazinière professionnelle de 4 feux et de 2 fours.
- 1 plonge avec lave-vaisselle et rince-verres professionnels.
- Une salle à manger pour un maximum de 50 personnes. Tous les couverts et ustensiles de cuisines sont fournis.
- 1 grande chambre avec 3 lits simples. Une sortie coté cours, une sur le jacuzzi. Avec une salle de bain handicapée disposant d'une douche à l'italienne d'un toilette et d'un lavabo.

Au premier étage:

- 1 salle de réception ou de travail de 20 mètres de long sur 6,5 mètres de large disposant d'un piano (non accordé), d'une enceinte amplifiée avec prise jack (permettant de brancher lecteur MP3, téléphone, ordinateurs etc.).

Au deuxième étage:

- 7 chambres dont : 4 chambres avec 2 lits simples, 1 chambre avec un lit double, 2 chambres avec 3 lits simples.
- 5 des 7 chambres ont une salle de bain privative (douche + lavabo) et une salle de bain indépendante est disponible pour les autres chambres.

Au troisième étage:

- 2 chambres de 4 lits simples, chacune avec sa salle de bain privative (baignoire d'angle).
- 1 dortoir de 10 lits simples et salle de douche (3 douches).
- 1 salle de bain
- 1 WC

Activités incluses possible au moulin (sans supplément et selon la météo et disponibilité des équipe)

- Piscine couverte (à 33 degrés toute l'année)
- Jacuzzi (à 37 degrés)
- Ping-pong
- Billard
- Accès aux prés entourant le domaine pour la pratique d'activités de plein air telles que le foot, rugby, freesbee, course, volley (sur carrière en sable) etc.
- Randonnées dans les bois et sentiers avoisinants

#-Le projet du séjour

#- Les objectifs du séjour et la démarche pédagogique

Le theme du séjour est « hip hop et création artistique » nous avons choisi d'axe notre projet autour des objectifs suivants :

Épanouir et valoriser l'individu par le biais d'une création artistique commune

#- donner la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences techniques et artistique dans le milieu du hip hop

- atelier d'expression tel que la danse ,la music ,le graffiti
- intervention d'intervenant qualifier pour partager leur savoir dans les domaines proposés
 - élaboration d'un projet commun en groupe (spectacle , battle , concours)
- entrainement physique afin d'acquérir les différentes technique d'échauffement et d'étirement ainsi que la connaissance du corps

#- Être dans une démarche de responsabilisation positive et d'autonomie

- en impliquant les jeunes dans les décisions notamment sur la vie en collectivité
- en leur permettant de prendre en charge certain temps et certaines taches de la vie quotidienne
- en donnant des commande et règle de vie ,fonctionnement et comportement simple , précise et positive
- en les accompagnants durant le projet de leur vacance
- par le dialogue et l'écoute de chaque jeunes individuellement pour l'accompagne à trouver sa place dans le groupe
- en mettant en place des temps d'échange d'idée

#- Responsabiliser les jeunes aux réseau sociaux et la media communication

- création d'une page facebook ou autre du séjour
- temps de discussions et d'échange sur les dangers et bienfait des réseau sociaux

#- le projet d'animation

Nous proposerons différentes activités :

- **les activités autour de la thématique du séjour** : « Culture Hip Hop et création artistique » :
- ateliers d'initiation et de pratique de la danse hip hop , du graffiti , M.A.O (music assisté par ordinateur)...
- la création de décors, costumes et maquillages.
- L'écriture de rap, slam , de chorégraphie...
- Des temps de préparations, de répétitions et de représentations
- l'écriture du facebook ou autre moyen de communication .
- élaboration d'un évènement de fin séjour
- Les Veillées à thème

et les activités de loisirs spécifiques au lieu :

Grand jeux , piscine , jacuzzi , balades

la journée type

8h30-10h00 : réveil échelonné

accueil des jeunes au rythme des réveils aux rez de chaussez avec petit déjeuné en self et accès a la piscine.

9h30-10h30 : temps de préparation individuel

accès à l'étage pour la toilette, l'habillement, le rangement des effets personnels, ouverture des volets, faire son lit

10h30-12h30 : temps d'activités

ce temps est mené par l'équipe d'animation en collaboration avec les enfants, c'est le moment de découvrir un activités un lieu des personnes.. et d'apprendre en s'amusant et en étant acteur de chaque instant. .

12h30-13h30 : déjeuné

Le temps de repas se doit d'être un moment convivial et agréable,

Les animateurs veilleront à une prise alimentaire équilibrée et de quantités adaptées à l'âge et à l'activité des jeunes.

C'est un moment où on apprend entre autre à goûter et à jauger la quantité, à partager, à échanger, à discuter...

13h30-14h30 : temps autonome

les jeunes disposent des salles et du matériel accompagné des animateurs ils pourront par exemple : se retrouver autour d'un jeu, lire, dessiner, prendre en charge des petits ateliers, avancer leur projet.

14h30-16h30 : temps d'activités

16h30-17h00 : goûters

il sera pris le plus souvent en petit groupe et sur le lieu d'activité ou un lieu choisi pour ce moment.

Il sera mis a disposition des groupes en début d'après midi.

17h-18h30 : temps d'activités

18h30-19h00 : temps de rassemblement

ce temps de réunion permettra la mise en place de rituels (chanson, danse de la colo, mise en scène « retour sur » la journée précédente par un groupe d'enfant volontaire), et d'avoir un temps d'échange collectif.

19h00-20h : douches, rangement des chambres

temps autonome mais contrôlé

20h-21h : dîner

21h00-21h30 : temps individuel

21h30-23h00 : veillée

en petit ou grand groupe ce moment est consacré à la détente et l'amusement, l'accomplissement du projet, répétition, il clôture une journée souvent bien remplie

23h00-00h00 : couché

Avant le couché les jeunes passeront aux sanitaires et brossage de dents.

Pendant la nuit les jeunes accéderont librement aux sanitaires, à l'aide de l'affichage des noms sur les portes les jeunes auront la possibilité de trouver les animateurs en cas de besoin ou soucis pendant la nuit.

Les réunions de jeunes

C'est un moment d'expression libre pour les jeunes, l'animateur peut donner des thèmes de discussions et gère uniquement la prise de parole équitable et courtoise, les jeunes peuvent donner leurs ressentis, évoquer des situations, faire des propositions.

À l'issue de ces réunions l'équipe d'animation pourra prendre des décisions pour améliorer le quotidien.

La sécurité

L'ensemble de l'équipe d'animation est garante du respect de la loi et des diverses consignes de sécurité et veille à ce que chacun soit en sécurité à tout moment, chaque adulte doit respecter les mêmes règles que les jeunes, au-delà de la notion d'exemplarité l'adulte qui se met en danger met en danger les enfants. Adulte et enfants doivent avoir un temps de sommeil suffisant afin de bénéficier de l'ensemble de leurs capacités physiques et psychiques

L'espace balneo sera ouvert pendant des horaires donnés et encadrés par un titulaire du S.B L'équipe se compose d'un directeur, d'un surveillant de baignade, de 4 animateurs (dont l'assistante sanitaire).

L'encadrement est d'un animateur pour 12 jeunes de plus de 12 ans.

Les accueils collectifs de mineurs (séjours vacances) sont organisés dans un cadre réglementaire (code de l'Action Sociale des familles – Ministère de la jeunesse et des solidarités actives). Les activités proposées se déroulent dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le linge :

accompagné de l'animateur le jeune sera amené à gérer de façon autonome son linge en utilisant les moyens à sa portée : armoire, panier à linge, planning des lessives, temps de rangement.

L'argent de poche :

L'argent de poche est facultatif et n'a que très peu d'utilité (achat de carte postale, timbres, confiserie...). Par conséquent, il est limité à 30€ par jeunes.

En début de séjours il sera consigné dans une enveloppe prévu a cet effet. le jeune aura accès a son argent de poche les moments appropriés, a lui d'être autonome et de gérer ses dépense évidemment il sera accompagné par l'équipe d'animation dans sa démarche

Le Trajet :

le trajet s'effectuera en car encadré par l'équipe d'animation .le trajet sera l'occasion d'établir un premier contact avec les jeunes et de les mettre dans l'ambiance du séjour

l'assistante sanitaire consignera les traitements et prendra note ses recommandations des familles , 1 animateur sera en charge des bagages, deux animateurs seront en charges d'accueillir et de répondre aux questionnements des familles, l'ensemble de l'équipe est à disposition, accueil les questionnements, rassures les familles en répondant de façon claires et précises.

le premier séjour du 06/02 au 12/02

départ à 13h30 paris gare de Lyon

retour à 12h00 à paris gare de Lyon

le deuxième séjour du 12/02 au 18/02

départ à 13h30 paris gare de Lyon

retour à 12h00 à paris gare de Lyon

nous donnons RDV au jeunes et au famille minimum 30 min avant l'heure du départ

en cas de retard ou imprévu aucun remboursement ne sera effectuer sauf présentation d'un justificatif du médecin

Les interdits :

La consommation d'alcool et de drogue est interdite pour les jeunes et pour le personnel sur les lieux et temps de travail

Par respect de l'interdiction qui en est faite sur les séjour de vacances de mineurs, il ne saurait être toléré que des jeunes de sexes différents prennent leur douche ensemble ou dorment dans la même chambre.

Tout acte de vandalisme ou de vol sera immédiatement sanctionné de la manière la plus appropriée possible. Le respect du matériel sportif, ludique et des locaux est impératif de la part de tous.

Selon la loi en vigueur, la consommation de tabac est interdite pour tous les mineurs de moins de 16 ans.

Toutes formes de violence (physique, morale, sexuelle...) sont formellement interdites pour les membres de l'équipe ainsi que pour les jeunes.

L'utilisation des téléphones portables, des MP3 ou autres objets de convenances devra être respectueuse des autres, afin de ne pas perturber des moments comme les repas ou les activités.

Afin de prévenir les vols, les jeunes ainsi que l'équipe d'animation auront la possibilité de laisser ces objets de valeur dans une salle qui sera fermée à clef.

Tout membre du personnel et/ou tout enfant enfreignant ces règles non négociables se verra sanctionné d'un avertissement ou d'un renvoi en fonction de la gravité de la faute.

Objets personnels :

Ils sont déconseillés et ne peuvent être apportés que sous la responsabilité individuelle de chaque participant. En cas de perte, vol ou de détérioration, ils ne sont pas pris en charge par les assurances.

Linge et trousseau :

Il est important de bien marquer le linge. Les jeunes peuvent avoir des vêtements similaires. Le nom de l'enfant sur l'étiquette du vêtement est suffisant.

Il est également déconseillé d'acheter des vêtements neufs ou de mettre de vêtements de marque ou de valeur (financière et/ou affective).

il est fortement recommander (voir obligatoire) d'apporter :

- le nombre de sous vêtements nécessaire au séjour (6jours)
- tee-shirts, pantalon, sweat-shirt
- 2 joggings
- une paire de basket pour l'intérieur et une autre paire pour l'extérieur
- un vêtement chaud
- un maillot de bain ou short de bain
- deux serviettes de douche
- une brosse à dents ainsi que le nécessaire de douche
- une tenue de sport
- clé USB (pas obligatoire)

Annulation :

En cas d'annulation du séjour vous serez informé environ 15 jours avant le début du séjour et les remboursements seront effectués afin que vous puissiez vous retourner .